

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 14 mars à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 14 MARS À 19H30

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023 et de la séance extraordinaire du 7 mars 2023**
5. **Finances et administration**
 - 5.1 Autorisation d'utilisation de l'excédent de revenus de taxation en tant que revenu reporté
 - 5.2 Dépôt du registre public des déclarations des élus
 - 5.3 Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont la dépense totale dépasse 25 000 \$
 - 5.4 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement portant sur la gestion contractuelle et ses amendements
 - 5.5 Approbation de la reddition de compte du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 5.6 Adoption du règlement 437-2023, Règlement modifiant le règlement numéro 436-2022 règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2023
 - 5.7 Avis de motion règlement 438-2023 RELATIF AUX TARIFS APPLICABLES LORS D'INTERVENTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR COMBATTRE L'INCENDIE OU POUR INTERVENIR LORS D'ACCIDENT DE VÉHICULE D'UN PROPRIÉTAIRE NON-RÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA
 - 5.8 Adoption du premier projet du règlement numéro 438-2023 relatif aux tarifs applicables lors d'intervention du service de sécurité incendie pour combattre l'incendie ou pour intervenir lors d'accident de véhicule d'un propriétaire non-résident de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.
 - 5.9 Adoption du règlement 436-2023 décrétant une dépense de 400 936.25\$ et un emprunt de 400 936.25 pour l'aménagement des parcs du Domaine des brises et d'un terrain de soccer
 - 5.10 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.11 Autorisation de procéder à la vente de certains bien municipaux

6. Urbanisme et environnement

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

6.2 Demande de dérogation mineure 415 rue Hébert

6.3 Demande de dérogation mineure 496 rue Hébert

7. Loisirs, culture et vie communautaire

8. Travaux publics

8.1 Octroi d'un contrat pour l'entretien annuel des plates bandes de la municipalité

9. Sécurité publique

9.1 Autorisation d'une entente intermunicipale à intervenir en matière de fourniture de protection contre les incendies

10. Fermeture de la séance